

QUE SE PASSE-T-IL PENDANT NOS HEURES DE RECHERCHE?

LES JEUDIS ET SAMEDIS DE 13H À 16H

Vous pourriez être surpris par la diversité des questions et des visiteurs que nous aidons chaque semaine! Nos bénévoles aident les résidents locaux, les chercheurs de l'extérieur et les généalogistes internationaux à explorer les histoires familiales, les registres fonciers et le patrimoine communautaire. Parmi les exemples récents, on compte :

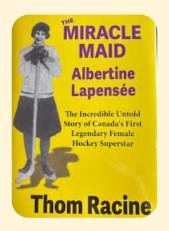
Aide à répondre à des demandes de photos de classe des années 1970 et de listes d'enseignants pour une réunion d'école primaire à Cornwall. Fourniture d'informations historiques sur l'époque des trolleybus à Cornwall, à la demande d'un chercheur de Caroline du Nord.

Aide à un visiteur de Chicago retraçant les propriétés de parents près d'Eamer's Corners vers 1900. Localisation des registres fonciers des années 1930 de la première concession du canton d'Osnabruck pour un chercheur du Michigan.

Réponse à des demandes par courriel du Québec concernant un couple local décédé dans les années 1980 et l'exploration de leurs lignées généalogiques sur plusieurs générations. Réponse à une demande de renseignements téléphoniques de la Saskatchewan concernant une mère célibataire du comté de Stormont à la fin du XIXe siècle, afin de découvrir l'identité d'un père inconnu.

Nous avons guidé les chercheurs dans les archives des orphelinats des années 1940 et aidé à reconstituer des histoires d'enfance parfois difficiles à retracer. Nous avons rencontré une visiteuse originaire de l'Alberta dont les résultats ADN ont remis en question ses origines supposées ; nous avons examiné des documents et des correspondances grecques, et exploré d'éventuels liens avec la Turquie.

Nous accueillons régulièrement des généalogistes de toute l'Amérique du Nord : Utah, Floride, Chicago, Michigan, Caroline du Nord... et bien d'autres !



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Assemblée générale annuelle
- lundi, 10 novembre, 2025 à 13 h
- Bibliothèque communautaire de Cornwall (salle 2e étage)
- Conférencier: Thom Racine discutera de son livre The Miracle Maid



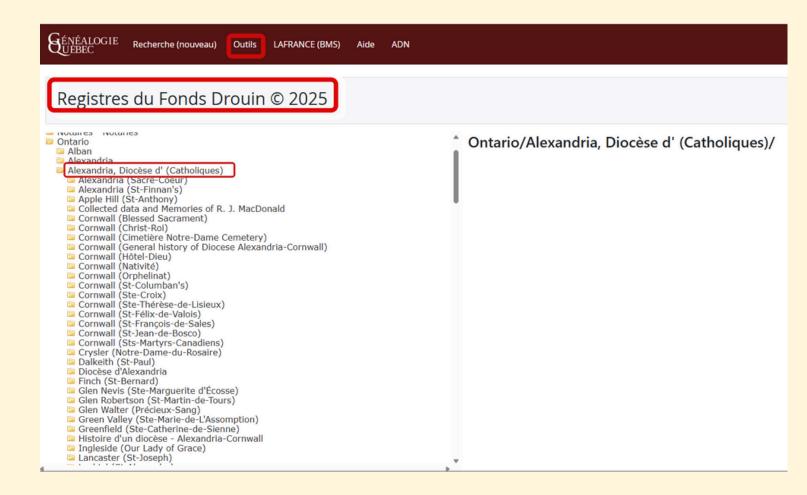
Généalogie et Archives Saint-Laurent Info-Lettre

NOUVEAU SUR GÉNÉALOGIE QUÉBEC! UN PEU DE NOUS!

Plus tôt cette année, Sébastien Robert de Généalogie Québec a numérisé certains de nos microfilms de paroisses locales. Ceux-ci ont maintenant été ajoutés au site web genealogiequebec.com et sont maintenant consultables.

Dans la nouvelle collection Alexandria, Diocèse d' (Catholiques), sous Cornwall, on trouve 10 paroisses. Vous en trouverez quelques-unes (4) sous Cornwall dans l'ordre alphabétique de l'Ontario. Plusieurs paroisses (Ingleside, Martintown, etc.) n'étaient pas disponibles auparavant sur Ancestry.com ou y étaient répertoriées depuis moins d'années. Il est recommandé de parcourir la collection pour voir ce qui s'y trouve.

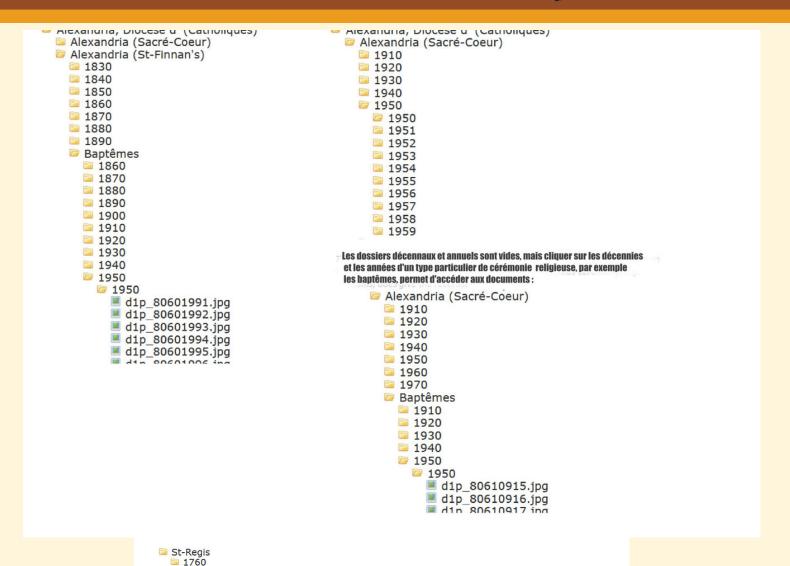
Pour les trouver sur le site web, suivez le chemin suivant : Outils - Archives du fonds Drouin - Ontario - Alexandria, Diocèse d'. Les captures d'écran suivantes illustrent la localisation.





Généalogie et Archives Saint-Laurent Info-Lettre

Page 3







Quand l'arrière-grand-mère se déchaîne ! Claude Damisé (≈ 1648-1705) et Anne Lamarque (1649-1686)

par Ginette Guy Mayer

Nombre d'entre nous, d'origine canadienne-française, ont une, deux ou dix Filles du Roy (Filles du Roi) comme ancêtres. Le projet du roi Louis XIV d'amener des femmes en âge de se marier dans la nouvelle colonie a permis à la population de croître. Les Filles du Roy sont souvent appelées « Mères de la nation ». L'une d'elles était Claude Damisé, ma sixième arrière-grand-mère dans la lignée Mayer (Maillé).

Claude Damisé est née dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, en France. Les dates de naissance sont estimées, mais la plus logique, selon le PRDH, serait 1648. Elle était la fille d'Étienne Damisé et de Geneviève Pioche. Devenue veuve, sa mère confia ses deux enfants, Claude et son jeune fils Jean, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière[1]. Cet « hôpital » parisien était un lieu de rassemblement pour toutes sortes de femmes marginalisées et socialement inacceptables, y compris des orphelines sans ressources. Jean y resta jusqu'au remariage de sa mère en 1665. Claude choisit de venir en Nouvelle-France comme Filles du Roy en 1668. Elle apporte avec elle une petite dot, des vêtements et quelques provisions pour commencer sa nouvelle vie. Elle séjourna à la Maison Saint-Gabriel à Montréal.

Le 10 décembre 1668, Claude épouse Pierre Perthuis dit Lalime (1643-1708). Arrivé en Nouvelle-France en 1665, il était soldat au sein de la compagnie de Salières du régiment de Carignan. Il devint marchand et trafiquant de fourrures. De 1670 à 1691, ils eurent 12 enfants[2].

Tout va bien jusque-là... mais en 1675, mon arrière-grand-mère prend un amant ; elle a un fils illégitime, André-Jean (1676-1745), dont le père est reconnu comme étant Jean Paradis. Des documents ont été conservés, ce qui suggère que la liaison était notoire et qu'elle a eu lieu au milieu du mariage. Claude et Pierre Perthuis sont donc restés ensemble. Un couple sans enfant a adopté le garçon.

En 1682, un scandale conduit Claude et son mari, Pierre, devant les tribunaux. Une tenancière de cabaret montréalaise, Anne Lamarque (1649-1686), dite Folleville, est arrêtée pour conduite immorale. Anne était mariée à Charles Testard et aurait eu plusieurs amants et plusieurs enfants de pères différents. Les accusations portées contre elle étaient : adultère, promiscuité, exploitation d'une maison close et... sorcellerie. (Suite page suivante)

Page 5



Généalogie et Archives Saint-Laurent Info-Lettre

Claude et Pierre louèrent une chambre à cette femme à l'époque, et furent appelés à témoigner sur certaines de ses « activités » alors qu'elle résidait chez eux. Le curé n'avait rien de positif à dire d'Anne Lamarque : elle avait négligé de communier à Pâques ! Des témoins affirmèrent qu'elle possédait un grimoire, un épais livre en latin, en grec et en français. On disait qu'elle pouvait préparer des philtres d'amour. Son mari l'avait également traitée de « diable et de sorcière ».[3]

Anne « Folleville » resta ferme sur ses positions. Elle affirma que le livre traitait d'herbes et de médicaments. Elle affirma que le curé « n'était pas digne de dire la messe et... avait commis un tel sacrilège, étant lui-même en état de péché mortel, qu'elle avait menacé de le frapper comme un chien et de lui déchirer sa robe.» Apparemment, elle n'était pas la seule à désapprouver ce prêtre colérique.

Le procès se déroula du 20 juin au mois de juillet, avec plus d'une douzaine de témoins pour et contre Anne. Le curé réclama son bannissement de Montréal. L'autorité – l'élite montréalaise – s'y opposa. Anne, femme d'affaires indépendante comptant des amis et des connaissances de tous les niveaux, fut acquittée et son entreprise poursuivit ses activités jusqu'à sa mort.

[1] Macouin, Jean-Paul. Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris. Archiv-Histo, Montréal, 2024

[2] HoneysKorner, « Claude Damise : Une fille du roi à Montréal », Tale of a Family (blogue), 1er février 2020, https://talesofafamily.blog/?s=Damise

[3] John Kalbfleisch, « Second Draft : La Nouvelle-France n'a pas partagé l'hystérie de la Nouvelle-Angleterre à propos des « sorcières », The Gazette, 24 juin 2016, https://montrealgazette.com/opinion/columnists/second-draft-new-france-didnt-share-new-englands-hysteria-about-witches

A esté fet et solemine Le surriage

A esté fet et solemine Le surriage

M 14 l'estre Pertuis filz de feur Sylvain

Pierre Sertius et de Mathurine Rasfiert

Pierre de la farocire de la farocire de le

Perthuis Denys A Amboire Diocese de Tours

et avec Claude Danisé fille d'Estième



Généalogie et Archives Saint-Laurent Info-Lettre



Passez nous voir si votre adhésion doit être renouvelée!

Affaires non résolues réglées par la génétique généalogique

(du Journal de Montreal, Samedi 4 octobre 2025)

Récemment, la génétique généalogique, qui combine les tests ADN avec la recherche généalogique traditionnelle pour explorer l'ascendance et les liens familiaux, a permis de résoudre des affaires non résolues vieilles de plusieurs décennies. Le meurtre d'une jeune fille au Québec a été résolu 17 ans après les faits, et un autre l'a été en 2023 après 49 ans d'attente.

La possibilité de retrouver des personnes n'ayant jamais fourni d'échantillon d'ADN soulève des questions éthiques. On les retrouve en retraçant les parents éloignés qui ont fourni leur ADN à diverses banques de tests et en établissant des liens. Pour l'instant, l'utilisation de ce matériel se limite aux dernières tentatives de résolution de crimes graves.

Voici un bref aperçu de son fonctionnement.

- 1- L'ADN est trouvé sur la scène de crime ; il peut provenir du sang, d'une arme, etc.
- 2- Un million de profils génétiques sont enregistrés dans la Banque nationale de données génétiques de la GRC au Canada. Elle contient l'ADN de divers criminels, personnes disparues et bénévoles.
- 3- Si la banque d'ADN ne contient aucune information, la police compare l'ADN trouvé avec les profils compilés sur des sites généalogiques commerciaux.
- 4- Elle utilise ensuite les pratiques courantes pour déduire la correspondance la plus proche, qu'il s'agisse d'un grand-parent, d'oncles, de cousins, etc.
- 5- La police doit ensuite examiner et enquêter auprès de centaines de personnes liées au crime par l'ADN. Elle suit ensuite la piste pour retrouver le suspect.

L'éthique de la procédure est constamment remise en question, mais pour ceux qui attendent des décennies avant d'obtenir enfin des réponses, elle est d'une grande utilité.

